联合国粮食及农业组织 Food and Agriculture Organization of the United Nations Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

F

COMITÉ DES FORÊTS

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES FORÊTS ET LES SYSTÈMES AGRO-SYLVO-PASTORAUX DES ZONES ARIDES

Troisième session (mode hybride)

Amman, 11–13 septembre 2023

Renforcer la contribution du Groupe de travail sur les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides aux initiatives et engagements internationaux sur la transformation des systèmes de production des terres arides

Résumé

« *Il est temps de tirer la sonnette d'alarme. A mi-parcours de notre chemin vers 2030, les objectifs de développement durable sont en grande difficulté* ». Tel était le message clé de l'édition spéciale du rapport du Secrétaire général des Nations Unies intitulé « Progrès vers les objectifs de développement durable : vers un plan de sauvetage des populations et de la planète ».[1] Le premier moment de bilan du Sommet sur les systèmes alimentaires (Sommet +2)[2], qui s'est tenu à Rome, en Italie, du 24 au 26 juillet 2023, a souligné que le Programme de transformation des systèmes alimentaires était essentiel pour accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Il est nécessaire de renforcer les capacités et les partenariats pour relever les défis émergents et combler les lacunes et les faiblesses liées aux ODD. Dans ce contexte, la gestion durable des forêts et des arbres des zones arides dans un contexte de changement climatique peut créer de nouvelles possibilités de développement durable.

Le présent document contient une ébauche du programme de travail pluriannuel du Groupe de travail pour examen. Il donne un aperçu des initiatives et des engagements internationaux visant à transformer les systèmes de production des terres arides, et met en évidence les possibilités pour le Groupe de travail de créer des partenariats et de renforcer son rôle dans la mobilisation d'un large éventail d'acteurs pour faire progresser le changement transformationnel.

[1] Rapport d'avancement sur les ODD Edition_0.pdf spécial (un.org)
[2] Programme (unfoodsystemshub.org)

Mesures suggérées par le Groupe de travail

Le Groupe de travail souhaitera peut-être inviter les membres à :

- plaider en faveur d'une action urgente à grande échelle pour restaurer les forêts des zones arides et les systèmes agro-sylvo-pastoraux pour un avenir meilleur et plus durable pour les personnes, la planète et la prospérité, en ne laissant personne de côté;
- appeler à des approches et des plates-formes multipartites inclusives aux niveaux national et local pour faire progresser les efforts de restauration des forêts des terres arides et agro-sylvo-pastorales;
- accroître le financement des forêts durables des zones arides et des systèmes agro-sylvo-pastoraux, y compris la restauration, la conservation de la biodiversité agro-forestière, ainsi que l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets;
- renforcer la collaboration avec la CNULCD et les autres membres concernés du Partenariat de collaboration sur les forêts en vue de promouvoir les forêts des zones arides et les systèmes agro-sylvo-pastoraux et leur rôle dans le développement durable et la mise en œuvre du programme de travail pluriannuel.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être demander à la FAO de :

- continuer à soutenir l'Année internationale des parcours et des pasteurs 2026 en étroite collaboration avec le Sous-Comité de l'élevage du Comité de l'agriculture (COAG) afin de promouvoir les systèmes agroalimentaires durables, le sylvopastoralisme et la gestion durable des forêts de manière intégrée et inclusive;
- examiner le projet de programme de travail pluriannuel (2024-2027) (PTP) et demander au Secrétariat de finaliser les activités semestrielles pour 2024-2025 sous la direction du Comité directeur du Groupe de travail, et de le publier sur le site Web du Groupe de travail[3],
- encourager les membres à promouvoir le partage des connaissances Sud-Sud sur les travaux intersectoriels, à nommer un groupe consultatif chargé d'examiner et de documenter les meilleures pratiques, et à amplifier la contribution du Groupe de travail à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes;
- appeler à la mobilisation des ressources pour renforcer le rôle des forêts des zones arides et des arbres hors forêts dans la conservation de la biodiversité et le renforcement de la résilience pour faire face aux impacts du changement climatique.

Les questions sur le contenu de ce document peuvent être adressées au :
Secrétariat du groupe de travail
Drylands-WGCOFO@fao.org

I. Introduction

1. Officiellement approuvé par le Comité des forêts (COFO) après approbation des Termes de Référence du Groupe de travail, le Groupe de travail sur les forêts des terres arides et les systèmes agro-sylvo-pastoraux se réunit tous les deux ans pour présenter son rapport au COFO sur l'état, les tendances et l'évolution des forêts des terres arides et des systèmes agro-sylvo-pastoraux, et faire des recommandations sur les mesures à prendre.

2. Selon un examen effectué par un expert externe en mai 2023 (COFO/WG-DF/2023/Inf.4)[4], les Membres sont convenus que le plan de travail du Groupe de travail 2022-2024 renforce de manière adéquate les capacités et favorise la mise à l'échelle des bonnes pratiques et des enseignements tirés qui améliorent la résilience environnementale et socio-économique et les moyens de subsistance durables. Guidé par les deux plans de travail à ce jour (2019-2021 et 2022-2024), l'examen a révélé

[3] https://www.fao.org/dryland-forestry/working-group/troisieme-session-jordanie/documents-officiels/fr/
[4] Documents officiels | Foresterie en terres arides | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (fao.org)

que le Groupe de travail : (1) fait progresser l'évaluation et la surveillance des forêts des zones arides et des systèmes agro-sylvo-pastoraux ; (2) renforce les partenariats et la collaboration pour intensifier les bonnes pratiques éprouvées et les leçons apprises sur la gestion des forêts des terres arides et des systèmes agro-sylvo-pastoraux ; et (3) renforce les connaissances sur la mise en œuvre, les stratégies, les directives et les outils de gestion des terres arides[5]. Pour ce faire, il collabore avec d'autres initiatives et organisations.

3. Le présent document présente les principales priorités du Groupe de travail pour la prochaine période, éventuellement par l'élaboration d'un plan de travail pluriannuel plutôt que des plans de travail biennaux utilisés à ce jour. Son objectif principal est de capitaliser sur les opportunités de partenariat pour promouvoir la gestion durable des terres arides et, en fin de compte, accélérer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

II. Initiatives et engagements internationaux conformes aux priorités du Groupe de travail sur la transformation des systèmes de production des terres arides

4. En réponse à la résolution 70/1 de l'Assemblée générale[6], Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (édition spéciale[7]) a fourni une mise à jour sur les progrès réalisés depuis 2015 par rapport au cadre mondial d'indicateurs des ODD. Il a montré que de nombreux ODD sont modérément à gravement en retard pour atteindre leurs objectifs à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme 2030. Afin d'atteindre les objectifs d'ici 2030, il est essentiel de créer davantage d'opportunités qui incluent les petits producteurs vulnérables dans les systèmes de production agricole durable, l'élevage et la foresterie, et de les soutenir par l'innovation, les technologies et les politiques habilitantes.

5. Les terres arides représentent actuellement[8] 44 pour cent des terres agricoles mondiales, 27 pour cent (un tiers) du carbone mondial du sol et fournissent environ 60 pour cent de la production alimentaire mondiale. A l'échelle mondiale, environ 18 pour cent des terres arides sont des forêts et un peu plus de la moitié ont une densité de canopée supérieure à 70 pour cent. Les arbres sont également présents dans les zones arides en dehors des forêts, notamment en Asie et en Europe, et il y a des arbres sur quelque 2 milliards d'hectares de terres arides[9]. La restauration des terres arides est cruciale pour la réalisation de nombreux ODD, en particulier l'ODD 15 « Vie terrestre ». La FAO cherche à soutenir le Programme 2030 par la création de systèmes agroalimentaires plus efficaces, inclusifs, résilients et durables et reconnaît l'urgence de renforcer la résilience des terres arides afin d'optimiser la contribution des systèmes de production des terres arides aux ODD.

6. Conformément à son mandat, le Groupe de travail fait des recommandations au COFO sur l'état, les tendances, les problèmes et les développements des forêts des zones arides et des systèmes agro-sylvo-pastoraux et identifie les possibilités de collaboration pour intensifier les pratiques de gestion durable et de restauration au sein du Comité, avec d'autres Comités techniques de la FAO et avec d'autres partenaires.

7. Le présent document donne un aperçu des possibilités offertes par le Groupe de travail pour le programme de travail pluriannuel, conformément aux responsabilités du Groupe de travail, telles qu'elles sont énoncées dans les Termes de Référence, et aux conclusions et recommandations de l'examen, telles qu'elles sont énumérées dans les rubriques ci-dessous.

[5] Groupe de travail sur les forêts arides et les systèmes agrosylvopastoraux. Rapport d'avancement du Groupe de travail (2019-2021) (fao.org)
[6] Résolution 70/1, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030
[7] Rapport d'avancement sur les ODD Edition_0.pdf spécial (un.org)
[8] http://www.fao.org/dryland-assessment/en/
[9] Arbres, forêts et utilisation des terres dans les zones arides: la première évaluation mondiale (fao.org)

A. Examiner l'état, les tendances, les problèmes et l'évolution des forêts des zones arides et des systèmes agrosylvopastoraux, et faire rapport et des recommandations au Comité sur ces questions

8. En réponse à la nécessité d'unir nos forces pour soutenir la réalisation de l'ODD 15, le point 2022[10] du COFO- Comité de l'agriculture sur les liens agriculture-forêt a renforcé l'interconnexion des travaux des deux comités et l'importance du rôle du secteur forestier dans la transformation des systèmes agroalimentaires.

9. En outre, à sa vingt-deuxième session en 2014, le COFO a appelé à une action et à des investissements accrus dans l'évaluation, le suivi, la gestion durable et la restauration des terres arides. Cela inclut le sylvopastoralisme, une technique agroforestière importante qui combine le bétail et les arbres pour créer un système agricole intégré. Il s'agit d'un domaine de travail essentiel pour favoriser la collaboration intersectorielle, comme le souligne le rapport de l'édition spéciale susmentionné[11].

10. La vingt-cinquième session du COFO (COFO25) a demandé à la FAO de procéder à une évaluation mondiale de l'état de l'agroforesterie et de mettre à jour les catégories de l'évaluation des ressources forestières mondiales (ERF) couvrant les systèmes de production qui intègrent les arbres et les forêts. Le Groupe de travail pourrait appuyer l'amélioration des capacités et des données de surveillance et d'évaluation dans les systèmes sylvopastoraux des terres arides, y compris avec des outils et des méthodes de traitement des images satellitaires pour la surveillance et l'évaluation des terres arides, et renforcer les capacités au niveau communautaire sur le pâturage avec des arbres[12] en tant qu'approche sylvopastorale dans les zones arides.

11. Le Groupe de travail est invité à renforcer son partenariat avec le Programme d'impact durable des paysages des terres arides (DSL-IP), dirigé par la FAO et financé avec le soutien du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), qui vise à bénéficier à 1 million de personnes et à gérer durablement 12 millions d'hectares (ha) de terres arides. Le programme fournit une structure d'appui technique pour le déploiement de preuves de bonnes approches qui: aborde les défis de gestion communs identifiés, renforce le dialogue avec les acteurs régionaux pertinents au-delà des pays ciblés et facilite le développement de produits de connaissance, la sensibilisation et l'engagement aux niveaux national et régional. La structure d'appui technique permet également de partager les connaissances sur les résultats et les enseignements tirés de la mise en œuvre du DSL-IP et de la coopération Sud-Sud. Le Groupe de travail pourrait défendre cette initiative, en contribuant aux consultations régionales en vue de mieux comprendre la sécheresse et la gestion sylvopastorale, en examinant ses produits de connaissances tout en facilitant l'échange de connaissances sur la gestion transfrontalière efficace.

12. La toute première Stratégie de la FAO pour la science et l'innovation a été approuvée par le Conseil de la FAO à sa 170ème session. La vingt-sixième session du COFO (COFO26)[13] a demandé à la FAO d'inclure les formes pertinentes de science et d'innovation dans le domaine de la foresterie dans l'élaboration des plans d'action régionaux. En conséquence, le thème de la Journée internationale des forêts (JIF) de 2024, annoncé lors de la dix-huitième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, sera « Forêts et innovation ». Le Groupe de travail pourrait contribuer à la JIF en mobilisant les parties prenantes aux niveaux national et régional et en déployant leur expertise en matière de gestion innovante et d'outils pour renforcer la résilience des systèmes de production forestière dans les zones arides.

B. Contribuer au développement d'une compréhension globale des forêts des zones arides et des systèmes agro-sylvo-pastoraux, et de ceux qui en dépendent

13. L'ampleur mondiale de la dégradation des terres est estimée entre 20 et 40 pour cent de la superficie totale des terres, affectant directement près de la moitié de la population mondiale et

[10] COAG/2022/12 et COFO/2022/4
[11] Rapport d'avancement sur les ODD Edition_0.pdf spécial (un.org)
[12] https://www.fao.org/documents/card/en/c/cc2280en
[13] https://www.fao.org/3/nk728en/nk728en.pdf

couvrant les terres cultivées, les terres arides, les zones humides, les forêts et les prairies[14]. Si la dégradation des terres se poursuit, elle aura de graves répercussions sur la sécurité alimentaire de nombreuses communautés vivant dans les zones arides dans les années à venir. Pour cette raison, le Groupe de travail doit soutenir les dialogues sur les systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire aux niveaux national et régional qui mettent l'accent sur le rôle critique que jouent les forêts des zones arides et les systèmes agro-sylvo-pastoraux dans l'alimentation du monde, et qui appellent à une gestion durable des forêts et des terres comme moyen efficace de réduire les risques climatiques.

14. Il y a plusieurs occasions de le faire au cours des prochaines années. Par exemple, le Centre de coordination des systèmes alimentaires des Nations Unies hébergé par la FAO[15] organise des **dialogues sur les solutions relatives aux systèmes alimentaires** aux niveaux mondial et régional au cours de l'année 2023, avec des réunions en ligne et présentielles visant à susciter des discussions et à identifier des solutions pour la mise en œuvre de voies de système alimentaire basées sur l'appropriation nationale.

15. Lors de sa deuxième session en 2021, le Groupe de travail a encouragé la collaboration avec d'autres organes statutaires de la FAO pour intensifier les techniques agroforestières durables. Cela inclut le Sous-Comité du COAG sur l'élevage, créée par la vingt-septième session du Comité de l'agriculture (COAG27) avec pour mandat d'examiner les questions d'élevage et d'améliorer les pratiques de gestion durable et de restauration dans les forêts des zones arides et les régions agro-sylvo-pastorales. Cette collaboration devrait être poursuivie dans le cadre du programme de travail pluriannuel et renforcée en contribuant à un exercice d'évaluation de l'inclusion de la gestion sylvopastorale intégrée dans les politiques et réglementations d'utilisation et de planification des terres pour une meilleure gestion de la sécheresse. Cela renforcera l'action sur le thème biennal de la FAO pour 2024-25 « Gestion des ressources en eau pour les quatre meilleurs: meilleure production, meilleure nutrition, meilleur environnement et vie meilleure, pour atteindre l'Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD) » - veuillez vous référer au point COFO/WG-DF/2023/4).

16. Les systèmes alimentaires transformateurs nécessitent des politiques et des stratégies nationales qui abordent et soutiennent de manière adéquate les approches de gestion intégrée du paysage, y compris le sylvopastoralisme. Alors que de nombreux pays arides ont des politiques habilitantes qui peuvent soutenir les systèmes sylvopastoraux, elles sont souvent mal mises en œuvre ou pas du tout. Les compétences du Groupe de travail pourraient renforcer les capacités techniques relatives aux terres arides et les débats lors des commissions régionales des forêts et des conférences régionales.

17. Etant particulièrement adaptés aux paysages souffrant de la rareté de l'eau et de la variabilité climatique, les systèmes sylvopastoraux correctement mis en œuvre peuvent améliorer la résilience des paysages et des communautés aux impacts du changement climatique, lutter contre la désertification et améliorer la gestion des bassins versants. Cela est conforme au thème biennal de la FAO pour 2024-2025 « La gestion des ressources en eau pour les quatre meilleurs: une meilleure production, une meilleure nutrition, un meilleur environnement et une vie meilleure, pour atteindre l'Agenda 2030 et les objectifs de développement durable ». Le Groupe de travail pourrait étudier la capacité du sylvopastoralisme à améliorer l'interconnexion de l'agriculture durable et de la gestion durable des forêts grâce à l'initiative Pâturage avec les arbres. Cette initiative vise à mettre en œuvre les bonnes pratiques détaillées par l'évaluation mondiale sur le pâturage avec des arbres, qui a été lancée lors d'un événement de haut niveau pour la COFO26 conjointement par la Division des forêts et la Division de la production et de la santé animales de la FAO. Le Groupe de travail devrait demander l'appui de plusieurs donateurs pour mettre en œuvre cette initiative aux niveaux local et national.

18. De nombreuses communautés pastorales ont une connaissance approfondie de l'utilisation et de la valeur des différentes espèces d'arbres, ce qui reflète la grande importance des arbres dans l'économie et la culture pastorales. En outre, de nombreuses sociétés pastorales ont des

[14] FAO, 2021. L'état des ressources mondiales en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture – Les systèmes au point de rupture. Rapport de synthèse. Rome. https://doi.org/10.4060/cb7654en
[15] https://www.unfoodsystemshub.org/en

réglementations contre la surexploitation des arbres avec des interdictions strictes contre l'abattage de certaines espèces[16] *(voir COFO/WG-DF/2023/4 pour plus d'informations*[17]). Cependant, le régime foncier légal est souvent un grand défi pour les communautés nomades et pastorales. Cette question a été reconnue dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD), et la décision connexe 27[18] adoptée à sa quinzième Conférence des Parties (COP15) - encourage les Parties à intégrer les principes et pratiques contenus dans ses Directives volontaires sur la gouvernance foncière (DVGF)[19] dans les nouvelles orientations élaborées et à échanger les enseignements tirés des consultations nationales. Il est important de: noter la pertinence des Directives volontaires dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, tel qu'approuvé par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies; reconnaître que les droits fonciers devraient tenir compte des droits d'autrui et des questions d'intérêt public qui favorisent le bien-être général; et reconnaître une gouvernance foncière responsable en tant qu'élément fondamental de la gestion durable des terres, Il est essentiel de lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse.

19. Dans ce contexte, la FAO et la CNULCD ont lancé une initiative conjointe intitulée « Intégrer la sécurité foncière dans les initiatives de restauration des terres » pour la période 2022-2024, dont les résultats seront présentés à la seizième Conférence des Parties à la Convention (COP16). Le Groupe de travail pourrait envisager de participer à cette initiative et de l'appuyer, et de contribuer à sensibiliser davantage aux défis et aux possibilités d'intégrer les principes et les pratiques des Directives volontaires dans un large éventail d'initiatives nationales de neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) et de restauration des terres dans certains pays de toutes les régions. Cela pourrait permettre un échange plus approfondi des enseignements tirés et aider à éclairer les stratégies foncières et les plans d'action, conduisant à une plus grande sécurité foncière pour leurs citoyens.

20. Les forêts des terres arides et les systèmes agro-sylvo-pastoraux apportent une contribution importante aux économies nationales des pays en développement. La gomme arabique (gomme d'acacia) est une source importante de devises fortes au Soudan, qui fournit environ 60% de l'approvisionnement mondial20. Dans la zone forestière de Kelka au Mali, on estime qu'un investissement d'un dollar dans le reboisement et l'agroforesterie générera un bénéfice de six dollars pour les agriculteurs locaux et globalement un avantage de 13 dollars en raison de la séquestration du carbone sur un horizon temporel de 25 ans.21 Alors que les chaînes de valeur des terres arides sont vulnérables et exposées aux risques climatiques, les capacités d'adaptation inhérentes peuvent constituer la base d'un développement économique durable et résilient au climat, il est nécessaire de demander la mobilisation des ressources pour offrir des possibilités d'accroître la productivité des terres arides et des possibilités de diversification dans les secteurs connexes. Des incitations gouvernementales plus efficaces pour les produits forestiers non ligneux, tels que la gomme arabique, peuvent offrir un double dividende en contribuant à réduire l'érosion et la dégradation des sols et, partant, à conserver la biodiversité.

C. Promouvoir la transposition à plus grande échelle des bonnes pratiques pour la protection, la gestion durable et la restauration des forêts des terres arides et des

[16] Améliorer la gouvernance des terres pastorales (fao.org)
[17] Documents officiels | Foresterie en terres arides | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (fao.org)
[18] Guide technique sur la gouvernance responsable de la neutralité en matière de régime foncier et de dégradation des terres | Terre et eau | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Terre et eau | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (fao.org)
[19] Directives volontaires dans toutes les langues
[20] **Koli, A. O., Eltayeb, A.M., Sanjak, E.M. & Mohammed, M.H.** 2013. Socio-economic aspects of gum arabic production in Dalanj Area, South Korodofan, Sudan, *Pakistan Journal of Biological Sciences*, Vol. 16, pp.1407–1410.
[21] https://inweh.unu.edu/wp-content/uploads/2021/03/ELD-IUCN-Case-Study-Sudan.pdf

systèmes agro-sylvo-pastoraux, en renforçant la résilience environnementale et socioéconomique et les moyens de subsistance durables

21. L'Assemblée générale des Nations Unies a demandé à la FAO de diriger la mise en œuvre de l'Année internationale des parcours et des pasteurs (AIPP) 2026. La COFO26 a encouragé le Groupe de travail à soutenir l'AIPP en mobilisant leur expertise interrégionale et en promouvant des systèmes agro-sylvo-pastoraux durables innovants et interconnectés. Le Groupe de travail a collaboré avec l'AIPP sur la première Université d'été sur les terres arides qui s'est tenue en septembre 2023, une initiative conjointe conçue pour sensibiliser davantage à l'importance de restaurer les arbres et les forêts dans les zones arides et les parcours, plaider en faveur de l'Année internationale elle-même et créer un cadre de champions de la gestion durable des terres arides avant 2026.[22]

22. Le Groupe de travail Silva Mediterranea 6 du Comité des questions forestières méditerranéennes[23] «Désertification et restauration dans les zones arides méditerranéennes» promeut les meilleures pratiques et les enseignements tirés aux niveaux régional et international par le biais de projets, programmes et autres initiatives de lutte contre la désertification, la sécheresse et la restauration des forêts et des paysages dans la région méditerranéenne. Le Groupe de travail pourrait renforcer son partenariat avec Silva Mediterranea afin d'échanger des données d'expérience et de mettre en place des programmes de coopération pour la gestion des forêts des terres arides.

23. La FAO a adopté la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) comme un moyen essentiel d'assurer le transfert de connaissances et de technologies afin d'améliorer la transformation des systèmes agroalimentaires. La CSST est un vaste cadre de collaboration et d'échange de connaissances entre les pays en développement, leur permettant de s'entraider pour relever des défis similaires. La FAO a depuis créé une Division de la CSST, suivie de l'élaboration d'une Ligne directrice pour l'action de la CSST fondée sur des données probantes, afin d'intensifier le programme de la CSST de la FAO et d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030. Le Groupe de travail soutient déjà deux initiatives Sud-Sud – l'initiative Making Every Voice Count for Adaptive Management (MEV-CAM) et la Nurturing Community of Knowledge Practice for Women in dryland forest and agrosilvopastoral systems (WeCaN), mais pourrait intensifier cette action pour promouvoir la contribution significative de la CSST à la réalisation des mandats organisationnels et au développement agricole global dans les pays du Sud.

24. Le Groupe de travail pourrait renforcer son appui à l'initiative MEV-CAM en créant une équipe spéciale chargée d'enrichir sa banque de connaissances : un référentiel de bonnes pratiques sous la forme de vidéos participatives et de dépliants créés par des membres des communautés locales dans les pays du Sud. Les communautés ont adopté de nouvelles compétences durables et de bonnes pratiques qui favorisent la biodiversité et aident à prévenir la déforestation, et MEV-CAM travaille avec elles pour documenter ces compétences de manière participative, conformément à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes. Les pratiques de la banque de connaissances de MEV-CAM sont disponibles pour la mise à l'échelle, la diffusion et l'adoption par d'autres dans des paysages similaires, encourageant les communautés locales à conduire le changement vers les ODD.

25. Le Groupe de travail intergouvernemental sur la sécheresse (GTI) de la Convention élabore des politiques et des mesures de mise en œuvre efficaces pour faire face aux effets de la sécheresse. Le GTI a présenté ses conclusions et recommandations pour examen lors de la COP15 de la CNULCD en mai 2022, identifiant les lacunes dans la surveillance des effets de la sécheresse et promouvant une approche proactive, qui comprend des partenariats, des politiques efficaces et des évaluations des besoins pour mieux informer les décideurs.[24] Le Groupe de travail pourrait collaborer avec le GTI pour tirer parti de la diversité de ses membres dans différentes régions arides, ce qui pourrait aider à

[22] Rapport de la 26e session du Comité des forêts - FO:COFO/2022/REP (fao.org)
[23] Le Comité des questions forestières méditerranéennes - Silva Mediterranea - est un organe statutaire de la FAO qui travaille directement avec les administrations et les instituts de ses pays membres.
[24] ICCD_COP(15)_20-2202073F.pdf (unccd.int)

faire avancer le processus difficile d'intensification et d'élimination des initiatives qui exigent une action mondiale coordonnée urgente.

26. En réponse à l'appel du Secrétaire général des Nations Unies, et en complément des efforts des pays pour mettre fin à la déforestation, la FAO – en sa qualité de Présidente permanente du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF)[25]- plaide pour l'arrêt de la déforestation en tant que contribution clé au Plan stratégique des Nations Unies pour les forêts 2017-2030[26]. Les 16 membres du PCF travaillent ensemble pour arrêter et inverser la déforestation, notamment en promouvant des actions et des financements pour accélérer les efforts de restauration des forêts des terres arides dans le contexte des engagements mondiaux actuels. Le Groupe de travail pourrait contribuer à la mise en œuvre du plan de travail du Partenariat en apportant ses compétences et ses conseils sur les questions techniques pertinentes relatives aux forêts des zones arides et aux systèmes agro-sylvo-pastoraux. Par exemple, en produisant une évaluation mondiale ou régionale complète, fondée sur des données scientifiques et factuelles, de la contribution de l'approche du pâturage avec des arbres à la décarbonisation et à la réalisation de l'ODD 15.3, en étroite coordination avec la CNULCD et d'autres membres du PCF.

27. Un nombre croissant d'initiatives et d'engagements mondiaux appellent maintenant à la restauration des paysages. Les pays et les organisations stimulés par le Défi de Bonn ont favorisé les espaces régionaux de coopération politique et technique pour partager les compétences et les enseignements tirés. Il s'agit notamment de l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers africains (AFR100), de l'Initiative 20x20 en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans le Caucase et en Asie centrale, et de l'Engagement d'Agadir dans la région méditerranéenne.

28. En Asie, de nouvelles initiatives, telles que le Partenariat pour le paysage en Asie[27] lancé lors du Congrès forestier mondial à Séoul, en République de Corée, en 2022, aident les entreprises communautaires ayant des liens avec les marchés nationaux, régionaux et mondiaux à gérer les risques et à fournir aux agriculteurs un revenu stable. De même, l'Initiative verte du Moyen-Orient[28] souligne un engagement envers les efforts internationaux de durabilité dans le renforcement de la résilience des systèmes agroalimentaires. Par exemple, l'inclusion et la promotion des systèmes agro-sylvo-pastoraux dans le contexte de la transformation de l'agriculture et des systèmes alimentaires en actions climatiques nationales en tenant compte de son adaptation et de sa résilience au changement climatique, ainsi que de sa contribution à la biodiversité et aux services écosystémiques. Le Groupe de travail pourrait contribuer aux processus de dialogue politique national, à la mise en œuvre conjointe, au renforcement des capacités, à la mise à l'échelle et au plaidoyer, ainsi qu'au suivi des efforts déployés pour obtenir des résultats nationaux en matière de restauration en réponse à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes d'ici 2030.

[25] Le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) est un partenariat interinstitutions volontaire novateur sur les forêts qui a été créé en avril 2001 en réponse à une invitation lancée dans la résolution 2000/35 par le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) qui a créé l'Arrangement international sur les forêts et le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF). Le Partenariat est actuellement composé de seize organisations, institutions et secrétariats internationaux qui ont d'importants programmes sur les forêts. Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF Forêts) (fao.org)

[26] https://www.un.org/esa/forests/documents/un-strategic-plan-for-forests-2030/index.html#:~:text=The%20Strategic%20Plan%20features%20a,twice%20the%20size%20of%20France.

[27] À propos du Partenariat – Landscape Partnership Asia

[28] Initiative verte pour le Moyen-Orient - Vision 2030

Appendice

Approbation du plan de travail pluriannuel (2024-2027)

1. En réponse aux priorités décrites ci-dessus et pour s'acquitter de son mandat, le Groupe de travail entreprendra le plan de travail pluriannuel en accordant une attention particulière aux besoins extrabudgétaires. Il permettra une préparation approfondie avant les jalons et les résultats sur une période de quatre ans, ce qui donnera suffisamment de temps pour un débat éclairé. Il est suggéré de mettre l'accent sur les résultats semestriels ou les jalons par session.

Domaines d'activité demandés par le Comité	Activités (2024-2025)	Activités (2026-2027)
1. Examiner l'état, les tendances, les problèmes et l'évolution des forêts des zones arides et des systèmes agro-sylvo-pastoraux, et faire rapport et des recommandations au Comité sur ces questions.	Projet de note conceptuelle en collaboration avec des partenaires clés (par exemple, CPF, CNULCD) sur la production d'une évaluation mondiale ou régionale complète, fondée sur des données scientifiques et factuelles, de la contribution de l'approche « Pâturage avec des arbres[29] » à la décarbonisation et à la réalisation de l'ODD 15.3.	Fournir des conseils techniques liés aux conclusions de l'évaluation des ressources forestières 2025 sur les régions arides et l'agroforesterie.
	Fournir des contributions et des conseils pour l'exercice d'inventaire sur l'inclusion de la gestion sylvopastorale intégrée dans les politiques et réglementations d'utilisation des terres et de planification pour une meilleure gestion de la sécheresse, en tant que contribution à la réalisation du thème biennal de la FAO pour 2024-2025.	Contribuer au document de travail conjoint sur les liens entre les forêts et l'agriculture en vue d'une meilleure gestion de la sécheresse sur la base des conclusions de l'exercice d'inventaire.
2. Contribuer au développement d'une compréhension globale des forêts des zones arides et des systèmes agro-sylvo-pastoraux et des personnes qui en dépendent	Contribuer aux consultations nationales FAO-Convention sur la lutte contre la désertification sur la mise en œuvre des Directives volontaires dans le contexte des projets sur la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT).	
	Continuer à soutenir la FAO dans la mise en œuvre du programme de l'Université d'été dans le but de renforcer les capacités des praticiens sur les approches transformationnelles clés pour les systèmes résilients aux terres arides. La 2ème édition de l'école d'été aura lieu en 2024.	Continuer à soutenir la FAO dans la mise en œuvre du programme de l'Université d'été dans le but de renforcer les capacités des praticiens sur les approches transformationnelles clés pour les systèmes résilients aux terres arides. La 3ème école d'été aura lieu en 2025.

[29] https://www.fao.org/documents/card/en/c/cc2280en

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">Appel à la mobilisation des ressources rédigé et partagé avec les donateurs pour renforcer le rôle des forêts des zones arides et des systèmes agro-sylvo-pastoraux dans la conservation de la biodiversité tout en contribuant à sa résilience climatique.</td></tr>
<tr><td rowspan="4">3. Promouvoir l'intensification de l'adoption de bonnes pratiques pour la protection, la gestion durable et la restauration des forêts des zones arides et des systèmes agro-sylvo-pastoraux, en renforçant également la résilience environnementale et socio-économique et les moyens de subsistance durables</td><td colspan="2">Fournir périodiquement des orientations pour la mise en œuvre du Programme d'impact DSL du FEM-7 aux niveaux national, régional et mondial, et contribuer à la consultation technique transfrontalière sur la gestion de la sécheresse dans les pays ciblés.</td></tr>
<tr><td>Fournir des conseils, avec l'appui de la Division de la coopération Sud-Sud et triangulaire (PST) de la FAO, dans la promotion d'une approche de suivi participatif pour documenter et diffuser les ressources de connaissances par le biais de l'initiative « Faire en sorte que chaque voix compte pour la gestion adaptative » (MEV-CAM).</td><td>Fournir des conseils, avec l'appui de la Division de la coopération Sud-Sud et triangulaire (PST) de la FAO, dans la promotion d'une approche de suivi participatif pour documenter et diffuser les ressources de connaissances par le biais de l'initiative « Faire en sorte que chaque voix compte pour la gestion adaptative » (MEV-CAM) et d'autres enseignements tirés de la foresterie urbaine et de la gestion des incendies dans les forêts des zones arides et les systèmes agro-sylvo-pastoraux.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Contribuer aux processus de dialogue politique national et au renforcement des capacités pour soutenir les initiatives régionales de restauration, telles que le Partenariat pour le paysage en Asie.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Promouvoir et soutenir la communauté de pratique WeCaN en tant qu'agents de changement dans le cadre de la gestion durable des forêts et des paysages dans les régions arides.</td></tr>
</table>